



PARC NATUREL MARIN DES ESTUAIRES PICARDS ET DE LA MER D'OPALE

Conseil de gestion du 30 octobre 2014

Délibération PNMEPMO_2014_22

Avis simple sur l'attribution du domaine maritime public (DPM) sec au conservatoire du littoral des sites de la pointe de Routhiauville et de la pointe de St Quentin

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 334-3 à L. 334-5, R. 334-15, R. 334-33 et R. 334-36,

Vu le décret n°2012-1389 du 11 décembre 2012 portant création du parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale,

Vu l'arrêté interpréfectoral 82/2014 portant nomination au conseil de gestion du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale,

Vu la délibération PNMEPMO_2013_05 modifiant le règlement intérieur du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale,

Vu la saisine de la délégation régionale Manche mer du Nord du Conservatoire du littoral, par courrier du 13 octobre 2014, du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale sur une demande d'avis simple sur l'attribution du domaine maritime public (DPM) sec au conservatoire du littoral des sites de la pointe de Routhiauville et de la pointe de St Quentin, dans le cadre de la loi « démocratie de proximité » du 27 février 2002,

Considérant que le quorum est atteint et que le conseil de gestion peut valablement délibérer,

Le Conseil de gestion adopte les décisions suivantes :

Article 1 :

Le Parc naturel marin émet l'avis suivant :

Avis favorable

Avis défavorable

Article 2 :

Le parc assortit l'avis des recommandations suivantes :

- Une mise à jour des dossiers pourraient être réalisée, en précisant notamment le périmètre du Parc naturel marin, ses enjeux et ses orientations de gestion, en attendant son plan de gestion.

- La prochaine révision des plans de gestion des sites, nécessitera un travail de concertation avec l'équipe du Parc pour intégrer son plan de gestion. Ceci permettra une réelle gestion cohérente du lien terre/ mer.

Résultat du vote : unanimité

Le 30 octobre 2014,

Le président du conseil de gestion



Dominique GODEFROY